



ARTICLE 9 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le présent Accord est soumis à la loi française.

A défaut de solution amiable trouvée entre les parties, tout litige relatif à la conclusion, l'application et/ou l'interprétation des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du siège du Porteur de Projet y compris en matière de référé.

Fait en 3 exemplaires, dont un pour chaque Partie, à

Le

Signatures :

Les Porteurs de Projet :

Robin Sigwald, président GlobeConteur

Camille Clément, Présidente

Nos Mémoires Vives

Le témoin :

Le Collecteur :





DROIT A L'IMAGE ACCORD DE CAPTATION, UTILISATION, REPRODUCTION, ADAPTATION ET DIFFUSION

ENTRE

GlobeConteur, association de type loi 1901, déclarée auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique le 10 janvier 2017 et ayant son siège social 8 rue saint Domingue, 44200 NANTES, représentée par son Président, M Robin SIGWALD,

Nos Mémoires Vives, association de type loi 1901, déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault le 1^{er} août 2016 et ayant son siège social 35 rue Yehudi Menuhin, représentée par sa Présidente, Mme Camille Clément,

Ci-après dénommé le Porteur de Projet, d'une part

ET

Nom : Verspieren Prénom Marie né(e) le 2/4/53
à Roubaix et domicilié(e) 2, le Biant 33580 Roquebrune
Contact email ou téléphone : marie.verspieren@laposte.net
Ci-après dénommé(e) le Témoin, d'autre part

ET

Nom : Verspieren Prénom Marie né(e) le 2/4/53
à Roubaix et domicilié(e) 2, le Biant 33580 Roquebrune
Contact email ou téléphone : marie.verspieren@laposte.net
Ci-après dénommé(e) le Collecteur, enfin

PREAMBULE

GlobeConteur est une association citoyenne qui a notamment pour objet la transmission sensible d'histoires de vie visant à rapprocher les cultures et les générations. Les petites histoires vécues collectées auprès des Conteurs par les Collecteurs, formés à cet effet, sont destinées à être intégrées à une carte interactive consultable par tous sur le site internet du Porteur de Projet <https://globeconteur.org/la-carte-vivante/>

Nos Mémoires Vives a pour projet la collecte, la réalisation et la diffusion des histoires de vie de nos aînés pour promouvoir, auprès des professionnels et du grand public, une image positive de la vieillesse, en valorisant les richesses et l'expérience d'une vie longue. www.Nosmemoiresvives.fr

Le présent accord (ci-après « l'Accord ») définit les conditions de la captation, l'utilisation, la reproduction, l'adaptation et la diffusion des contributions orales et visuelles (ci-après les Contributions) du Témoin et du Collecteur par le Porteur de Projet.

IL EST DONC EXPRESSEMENT CONVENU CE QUI SUIT :



ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACCORD

Le présent Accord a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le témoin et le Collecteur (i) d'une part autorisent, exclusivement aux fins de la réalisation de l'Objet Associatif, la captation de leurs images et voix par le Porteur de Projet et (ii) d'autre part donnent au Porteur de Projet le droit d'utiliser, de reproduire, d'adapter et de diffuser leurs Contributions.

Le présent Accord n'est passé que pour l'histoire vécue dont les données figurent ci-dessous (ci-après l'Histoire Vécue/l'entretien thématique/le récit de vie) :

Le présent Accord n'est passé que pour les histoires vécues dont les données figurent ci-dessous :

1. Titre de l'histoire / thème du témoignage : Prémice d'une conscience de classe

Lieu du témoignage (Nom de la ville/ village et adresse si possible) : Roubaix

Date du témoignage (année ou période) : 1960

Support du témoignage (Texte / Audio / Vidéo) : Texte

Date de transmission du témoignage au Porteur de Projet : 10 10/2024

2. Titre de l'histoire / thème du témoignage :

Lieu du témoignage (Nom de la ville/ village et adresse si possible) :

Date du témoignage (année ou période) :

Support du témoignage (Texte / Audio / Vidéo) :

Date de transmission du témoignage au Porteur de Projet : / /

3. Titre de l'histoire / thème du témoignage :

Lieu du témoignage (Nom de la ville/ village et adresse si possible) :

Date du témoignage (année ou période) :

Support du témoignage (Texte / Audio / Vidéo) :

Date de transmission du témoignage au Porteur de Projet : / /



ARTICLE 2 – AUTORISATION DE CAPTATION, UTILISATION, REPRODUCTION, ADAPTATION ET DIFFUSION

Le témoin et le Collecteur autorisent à **titre non-exclusif, sans contrepartie financière et à des fins non commerciales** l'enregistrement, l'utilisation, la reproduction, l'adaptation et la diffusion par le Porteur de Projet de clichés fixes et/ou de vidéos de leur image d'une part et d'enregistrements de leur voix d'autre part, réalisés à l'occasion de la collecte du témoignage et pour la réalisation de l'Objet Associatif.

Les éventuelles diffusions radiophoniques, télévisuelles ou internet utilisant de la publicité sont considérées, aux fins des présentes, comme non-commerciales dans la mesure où cette publicité ne rémunère aucun service ou produit du Porteur de Projet.

ARTICLE 3 – SUPPORTS DE REPRODUCTION, DIFFUSION ET REPRESENTATION

Les photographies et les enregistrements audios ou vidéos réalisés pour la collecte du témoignage pourront être utilisés par le Porteur de Projet sur des supports physiques, analogiques, numériques ou électroniques.

Ces enregistrements audio et/ou vidéos et ces photographies pourront être reproduits et diffusés sur le site internet du Porteur de Projet (www.globeconteur.org et www.nosmemoiresvives.fr et www.lecollecton.com) ainsi que sur les sites de ses partenaires et réseaux sociaux tels que, notamment mais non exclusivement, Facebook, YouTube, Dailymotion, Vimeo et Soundcloud et/ou sur des supports de type presse, livres, flyers, etc.

Le Témoin et le Collecteur reconnaissent au Porteur de Projet la propriété exclusive du support sur lequel leurs voix et/ou leurs images auront été fixées ou reproduites, à l'initiative et aux frais exclusifs du Porteur de Projet.

ARTICLE 4 – ETENDUE DES DROITS

Les droits d'utilisation, de reproduction, d'adaptation et de diffusion consentis par les présentes au Porteur de Projet comprennent :

- 1/ le droit de reproduire ou de faire reproduire par tous moyens et tous procédés techniques et par tout réseau de communication, tout ou partie des Contributions en vue de leur diffusion auprès du public ;
- 2/ le droit de réaliser ou d'autoriser des tiers à réaliser, des reportages radios, vidéos, photos, presse, littéraire, à partir des Contributions ;
- 3/ le droit de procéder ou de faire procéder à des modifications des Contributions de type : format informatique / incrustation de logos / textes d'information ;
- 4/ le droit de moduler, compresser ou décompresser les Contributions aux fins de stockage, transfert ou diffusion ;
- 5/ le droit d'établir ou de faire établir toutes versions, française et étrangères, des Contributions ainsi que tous doublages et sous-titrages en toutes langues ;
- 6/ le droit d'autoriser la présentation publique et gratuite de la Contribution dans tout marché, festival ou manifestation culturelle.
- 7/ le droit d'autoriser des chercheurs conventionnés avec le porteur de projet à utiliser cette œuvre dans le cadre de travaux de recherche.



ARTICLE 9 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le présent Accord est soumis à la loi française.

A défaut de solution amiable trouvée entre les parties, tout litige relatif à la conclusion, l'application et/ou l'interprétation des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du siège du Porteur de Projet y compris en matière de référé.

Fait en 3 exemplaires, dont un pour chaque Partie, à

Le

Signatures :

Les Porteurs de Projet :

Robin Sigwald, président GlobeConteur

Camille Clément, Présidente

Nos Mémoires Vives

Le témoin :

Le Collecteur :